

---

## APPEL A PROJETS 2025 DIM ORIGINES

### ALLOCATIONS DOCTORALES

---

#### Présentation du dispositif DIM

Dispositif phare de politique régionale de recherche mis en place en 2005 par la Région Île-de-France, les Domaines d'Intérêt Majeur (DIM) visent à fédérer des réseaux de laboratoires situés en Île-de-France, agissant sur des domaines labellisés ciblés. **Neuf Domaines d'Intérêt Majeur ont été labellisés pour la période 2022-2026.**

De plus amples informations sur les DIM sont disponibles sur le site internet de la Région Île-de-France :

<https://www.iledefrance.fr/recherche-9-nouveaux-domaines-dinteret-majeur-soutenus-par-la-region>

Le dispositif Régional « Soutien aux domaines d'intérêt majeur » vise à :

- Constituer en Île-de-France des réseaux de recherche et d'innovation porteurs de sujets en émergence et à très fort potentiel scientifique et économique,
- Renforcer l'attractivité des laboratoires franciliens par l'apport de compétences scientifiques et technologiques et d'équipements de pointe,
- Améliorer la visibilité des équipes de recherche franciliennes en l'Europe et à l'international,
- Favoriser la valorisation des connaissances et la dissémination des résultats de la recherche, y compris auprès du grand public et des jeunes,
- Renforcer les liens entre recherche et économie en favorisant le transfert de technologie et l'innovation.

## Spécificités des allocations doctorales DIM

**Les appels à projets émis par le DIM ORIGINES seront publiés le lundi 02 décembre 2024.**

Un même projet ne peut être déposé qu'à un seul DIM. Tout double dépôt entraînera l'inéligibilité automatique du projet.

Les allocations doctorales sont financées par la Région en totalité **ou partiellement**. Les cofinancements (financement CNES, autre allocation de recherche, bourse CIFRE...) sont fortement incités.

Les **vacations universitaires liées à des missions** d'enseignement, d'information scientifique et technique, de valorisation de la recherche, de conseil ou d'expertise (prévues dans le cadre du contrat doctoral si l'allocataire bénéficie de ce contrat) sont encouragées mais ne seront pas prises en charge par la subvention régionale.

Les organismes employant les allocataires de recherche bénéficieront d'**une enveloppe de 120 000 € brut chargés** pour une allocation doctorale, sur une durée maximale de **36 mois**.

Le financement régional couvre également, **dans la limite de 4 000 €** par allocation doctorale pour la totalité des 36 mois, des actions destinées à améliorer les conditions de réalisation du travail de recherche, comme les frais de formation, participation à des colloques, frais de déplacements, traductions et publications ...

*Nota Bene : certains postes ou actions ne sont pas éligibles au titre du financement de ces actions : l'achat d'ordinateur, les frais d'inscription universitaire, les frais de déplacement pour le jury de thèse ou les déplacements domicile-travail.*

Le montant de la subvention perçu par l'organisme employeur sera donc, au maximum, de **124 000 €** pour 36 mois, par allocation doctorale.

Pour chaque allocation de recherche financée dans le cadre du programme 2024 du DIM ORIGINES, l'établissement bénéficiaire devra accueillir un stagiaire pendant une période minimale de deux mois, en application de la délibération (n°CR 08-16).

## Critères d'éligibilité du projet

- ✓ Critère n°1 : Le sujet de thèse doit concerner les thématiques des ORIGINES :
- ✓ **Origines de l'Univers, de son contenu et de ses structures** : énergie et matière noire, fond diffus cosmologique, gravitation, inflation, nucléosynthèse, amas, galaxies, populations stellaires;
- ✓ **Origines des ondes gravitationnelles et des cataclysmes astrophysiques** : ondes gravitationnelles, sursauts gamma, supernovae, noyaux actifs, astronomie multi-messagers, trous noirs;
- ✓ **Origines du milieu interstellaire, des étoiles et des systèmes exoplanétaires** : physique du milieu interstellaire, astrochimie, physique des plasmas denses, physique stellaire, astrophysique de laboratoire, exoplanètes et disques protoplanétaires;
- ✓ **Origines des objets du système solaire et de la vie** : planétologie, système solaire, magnétosphères, plasmas de l'héliosphère, météorologie de l'espace, petits corps, exobiologie, terre primitive, matière organique interplanétaire, cosmochimie.

### ✓ Critère n°2 : Collaborations

Tout projet qui ne serait pas réalisé en collaboration avec, au moins, un autre laboratoire Francilien membre du DIM ORIGINES, ou le CNES ou des partenaires industriels sera considéré comme inéligible.

Les collaborations nationales et internationales permettant le rayonnement de la Région sont fortement incitées.

L'obtention d'un soutien du DIM dans le cadre d'un cofinancement indiqué dans le projet peut être conditionnée à l'obtention finale du cofinancement indiqué.

✓ Critère n°3 : Région Île-de-France

Le laboratoire d'accueil et l'École Doctorale doivent être localisés en Île-de-France.

✓ Critère n°4 : Directeur de thèse

Le porteur du projet de thèse doit être académique et membre d'un laboratoire francilien. Le porteur du projet d'allocation doctorale doit être éligible pour l'École Doctorale dont il dépend. Le taux d'encadrement du directeur de thèse **ne devra excéder l'équivalent de 2 allocataires à temps plein** à la rentrée universitaire 2025-2026.

✓ Critère n°5 : Validation

Seuls les dossiers complets et déposés avant le **vendredi 14 février 2025 à minuit** sur la plateforme de dépôt des dossiers seront retenus. Aucun dossier envoyé par courriel ne sera accepté.

Adresse : [appels-offres-dim-origines.obspm.fr](mailto:appels-offres-dim-origines.obspm.fr)

La direction du laboratoire devra directement valider la demande en ligne sur la plateforme de dépôt, **avant le mercredi 19 février 2025 minuit**, seuls 3 dossiers par laboratoire seront examinés.

## Critères d'éligibilité du candidat

Le candidat doit être titulaire d'un master 2 ou équivalent et être inscrit en 1ère année de doctorat à la rentrée universitaire 2025-2026 dans une École Doctorale francilienne.

Le candidat ne doit pas être titulaire d'une thèse d'université, d'un PhD ou équivalent ou avoir été inscrit en doctorat dans une autre École Doctorale.

## Critères d'évaluation

- ✓ Intérêt scientifique de la demande dans le contexte actuel du domaine (effet de levier et timing du sujet) ;

- ✓ Insertion dans l'équipe d'accueil et effet structurant pour la région (synergie équipe/profil du/de la candidat(e), synergie entre équipes de recherche et/ou autres partenaires de la proposition, cofinancement, en particulier avec le CNES ou des programmes Européens ;
- ✓ Impact économique de la demande (caractère innovant et perspectives de valorisation associées, niveau de collaboration avec un partenaire industriel, localisation géographique de l'éventuel partenaire industriel, implication d'un labcom) ;
- ✓ Impact sociétal de la demande : actions de partage des savoirs, actions de communication vers le grand public envisagées, sobriété environnementale, volet science ouverte et diffusion de données le cas échéant.

## Dépôt du dossier de candidature

Les appels à projets émis par le DIM ORIGINES seront publiés le **lundi 02 décembre 2024**, sur le site du DIM ORIGINES : [www.dim-origines.fr](http://www.dim-origines.fr)

Les dossiers de candidature, rédigés en anglais, devront être déposés avant le **vendredi 14 février 2025 minuit** sur la plateforme de dépôt des candidatures du DIM ORIGINES (appels-offres-dim-origines.obspm.fr). Les dossiers se composent d'une partie administrative, à saisir directement sur la plateforme, et d'une partie scientifique constituée d'un dossier PDF à télécharger (cf. ci-dessous).

Un message accusant réception du dépôt du dossier complet sera envoyé.

### Partie administrative à remplir sur la plateforme

- **Synthèse du projet**
  - Nom - Prénom du porteur du projet, Laboratoire
  - ORIGINES thématiques : choisir une thématique principale, éventuellement une ou plusieurs thématiques secondaires
  - Acronyme du projet
  - Titre et Résumé du projet en Français (10 lignes maximum)
  - Titre et Résumé du projet en Anglais (10 lignes maximum)
- **Données administratives**

- Directeur et Co-directeur de thèse (si la thèse est co-dirigée), Nom – Prénom, E-mail, Laboratoire
- Établissement gestionnaire de la subvention (Nom, Adresse)
  
- **École Doctorale de rattachement** : Numéro d'ED
- **Co-financement**
  - Nature et montant, nom du co-financeur (CNES, ED, ANR, ERC ...) et montant en euros, préciser si le co-financement est acquis ou demandé
  - Support financier au projet (personnel, consommables...) apporté au projet (Laboratoire, industriels, contrats, ...)
- **Collaborations**
  - Collaborations franciliennes (obligatoires)
  - Collaborations nationales et internationales
  - Partenaires industriels
- **Lien avec un projet déjà financé par un DIM**
- **Experts suggérés**

**En plus de ces données à remplir en ligne, un dossier scientifique sous format PDF comprenant l'ensemble des documents indiqués ci-dessous devra être déposé sur la plateforme. Il contiendra :**

- Dossier scientifique rédigé en Anglais, 2 pages maximum
- Plan de recherche et calendrier rédigé en Anglais, 2 pages maximum
- Impact sociétal rédigé en Anglais, ½ page maximum
- Impact économique rédigé en Anglais, ½ page maximum
- CV du directeur et du co-directeur de thèse, 2 pages maximum
- CV du candidat si identifié ou profil souhaité, 1 page maximum
- Liste des publications les plus pertinentes, 1 page maximum
- Une Image, photographie ou schéma illustrant le projet (libre de droit) pour le site web du DIM (2 Mo maximum)

Le template de ce dossier est à télécharger sur le site web du DIM ORIGINES.

**Pour toute question relative au dépôt d'un projet, contacter [dim.origines@obspm.fr](mailto:dim.origines@obspm.fr)**